

WEST AFRICA SUSTAINABLE OCEAN PROGRAMME

- Ocean governance
- Sustainable blue economy
- Ecosystem preservation

**TDR expert référent Stratégies économie
bleue durable et inclusive**

02/03/2026

Le programme WASOP (West African Sustainable Ocean Program), financé par l'Union européenne à hauteur de 59 millions d'euros, a pour objectif de favoriser la gestion intégrée et durable des ressources marines et côtières en Afrique de l'Ouest en soutenant une croissance économique inclusive et compétitive. Aligné sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Pacte Océan de l'Union européenne le programme promeut l'économie bleue durable comme moteur de l'avenir de l'Afrique. Il adopte une approche intégrée « approche par paysage marin » (Seascape Approach) centrée sur 3 piliers complémentaires : (i) la gouvernance des océans (ii) le développement une économie Blue durable (iii) la préservation des écosystèmes marins et côtiers.

Financé par : 



Mis en œuvre par :

PILIER 1 : GOUVERNANCE DES OCÉANS



PILIER 2 : ÉCONOMIE BLEUE DURABLE



PILIER 3 : PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES



Coordination WASOP :



En partenariat avec :



SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS	3
I. CONTEXTE	4
A. WASOP	4
B. LA FACILITE BLEUE	4
II. OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS DE L'EXPERT REFERENT	5
A. OBJECTIFS	5
B. ORGANISATION	6
C. ACTIVITES	6
D. PRODUITS / LIVRABLES ATTENDUS	7
III. PROFILS RECHERCHES ET INFORMATIONS PRATIQUES	8
A. PROFIL RECHERCHE	8
1. <i>Qualifications et compétences clés</i>	8
2. <i>Expérience professionnelle</i>	9
B. INFORMATIONS PRATIQUES	9
1. <i>Modalité contractuelle</i>	9
2. <i>Dépôt de candidature</i>	9
ANNEXE 1 : LISTE INDICATIVE DES LIVRABLES RELATIFS A UNE STRATEGIE ECONOMIE BLEUE DURABLE	11

LISTE DES ABREVIATIONS

Sigle	Définition
AAP	Appel à Projets
AT	Assistance technique
EBDI	Économie bleue durable et inclusive
FB	Facilité Bleue
PME	Petite et moyenne entreprise
PN	Practitioner Network ou Réseau des Praticiens
SBE	Sustainable Blue Economy (Pilier II du programme WASOP)
UE	Union européenne
WASOP	West African Sustainable Ocean Program

I. Contexte

A. WASOP

Le programme WASOP (West Africa Sustainable Ocean Programme), financé par l'Union européenne à hauteur de 59 millions d'euros, vise à soutenir une gestion intégrée et durable des ressources marines et côtières en Afrique de l'Ouest, tout en promouvant une croissance économique inclusive et compétitive. Il s'inscrit dans les grandes priorités internationales, notamment l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Pacte Océan de l'Union européenne, qui reconnaissent l'économie bleue comme un levier stratégique de développement durable.

Structuré autour de trois piliers complémentaires, selon une approche intégrée dite « Seascape » (paysage marin), WASOP vise à :

1. Renforcer la gouvernance océanique, en particulier pour une pêche durable (Pilier 1) ;
2. Promouvoir une économie bleue durable et inclusive (Pilier 2) ;
3. Renforcer la préservation des écosystèmes marins et côtiers, en lien avec les populations locales (Pilier 3).

Le programme est mis en œuvre dans 13 pays côtiers d'Afrique de l'Ouest : Bénin, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mauritanie, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, et Togo en partenariat avec la CEDEAO et la collaboration des organisations régionales. Son exécution repose sur un partenariat stratégique entre plusieurs acteurs :

- Expertise France, en charge de la coordination générale via le Blue Hub et de la mise en œuvre du pilier 2 ;
- FAO, ICCAT, EFCA, ainsi que les commissions sous-régionales des pêches (CSRP et CPCO) pour le pilier 1 ;
- UICN pour le pilier 3 lié à la conservation des écosystèmes.

WASOP s'inscrit dans l'objectif du *Global Gateway* de soutenir des partenariats publics-privés en faveur de la gestion durable des ressources naturelles et des solutions basées sur la nature. Au cœur de l'approche « Global Gateway 360° » — fondée sur les priorités de connectivité, de durabilité et de développement des infrastructures — WASOP mobilise l'ensemble des secteurs liés aux océans, aux mers et aux littoraux. Cela englobe aussi bien les activités en mer que les opérations à terre, afin de garantir une action cohérente et globale.

Le programme WASOP a démarré en 2025 pour une période de 5 ans.

B. LA FACILITE BLEUE

La **Facilité Bleue** du pilier **Économie Bleue Durable** de **WASOP** (ou « WASOP SBE » pour WASOP Sustainable Blue Economy, soit le Pilier 2 de WASOP) vise à soutenir le développement d'une économie bleue durable et inclusive en Afrique de l'Ouest. La Facilité Bleue déploie un dispositif d'assistance technique aux niveaux national et régional pour contribuer à (i) instaurer un cadre institutionnel, réglementaire et financier propice à l'essor de l'économie bleue durable et (ii) soutenir des opérations liées à l'économie bleue durable dans la région.

La Facilité Bleue fournit une assistance technique de manière réactive et flexible pour répondre aux besoins des pays et acteurs couverts par WASOP, en tenant compte de leur état d'avancement dans le développement d'une économie bleue durable et inclusive et des défis qu'ils rencontrent, notamment en termes de gouvernance, de financement et de capacités techniques.

Ces appuis peuvent couvrir des domaines variés tels que l'élaboration de cadres réglementaires, la planification de politiques et stratégies publiques, les outils de financement, la préparation de projets d'investissement, l'intégration de thématiques « durabilité » ou « inclusion » dans les stratégies nationales, le développement du potentiel économique des activités et territoires côtiers et leur valorisation. Toute partie prenante intéressée (publique, privée, ONG, etc.) peut solliciter un appui de la Facilité Bleue WASOP via le [formulaire d'expression d'intérêt](#).

Pour plus d'informations :

- [Note de Présentation de la Facilité Bleue](#)
- [WASOP](#)

La Facilité Bleue offre des « packages » d'assistance technique, parmi lesquels :

ATF1 – « Stratégie EBDI » : Appui à l'élaboration / finalisation des documents cadres stratégiques de planification de l'EBD (stratégie EBDI, plan d'investissement de la stratégie EBDI, stratégie de finance du plan d'investissement et déploiement de la stratégie, arrangements institutionnels pour une bonne gouvernance)

ATF2 – « Déploiement de la stratégie EBDI » : Appui au déploiement de la stratégie EBDI (diagnostic pour booster le déploiement de la stratégie, intégration du genre dans la stratégie EBDI, développement des comptes satellites liés à l'économie bleue, appui au déploiement d'arrangements institutionnels pour une gouvernance intersectorielle, etc.)

Dans ce contexte, la Facilité Bleue cherche à recruter un (voire deux ou trois) expert(s) référent(s) international « Stratégies économie bleue durable et inclusive ».

II. Objectifs, résultats attendus de l'expert référent

A. OBJECTIFS

L'objectif global de la mission de l'expert référent est de renforcer structurellement la Facilité Bleue WASOP dans son rôle de conseil en « stratégies économie bleue durable et inclusive ». L'expert appuiera le secrétariat exécutif de la Facilité Bleue au travers des tâches mentionnées plus bas.

Il s'agit donc de renforcer la capacité de réponse opérationnelle de la Facilité Bleue sur le thème « stratégies économie bleue durable et inclusive », à la fois en termes (i) de réactivité aux expressions d'intérêt et requêtes reçues ; (ii) de pertinence dans l'analyse des requêtes reçues ; (iii) de préparation

des programmes d'assistance technique en vue de garantir la meilleure adéquation entre la demande (requêtes) et l'assistance technique mise en place pour y répondre.

En fonction des besoins et possibilités / disponibilités, l'expert référent pourrait être amené à gérer / contribuer directement à des assistances techniques au niveau pays et au niveau régional.

B. ORGANISATION

La Facilité Bleue constitue une équipe restreinte d'experts internationaux référents (entre 1 et 3 experts selon les profils et disponibilités). L'essentiel du travail sera effectué à distance avec d'éventuelles missions en Afrique de l'Ouest en fonction des besoins et disponibilités.

Le/s expert référent stratégies économie bleue réalise des productions en direct. Plus globalement, il(s) / elle(s) pourra être amené à apporter une supervision technique d'experts et de cabinet d'expertise pour le déploiement des activités.

L'expert référent international répond de manière générale au coordonnateur de la Facilité Bleue.

Mobilisation prévisionnelle : environ 20 à 30% sur la période 2026 – 2028.

Selon les candidatures qui seront reçues et les besoins Expertise France pourra retenir 1 à 3 experts pour la mission.

Interlocuteurs

Les principaux interlocuteurs de l'expert référent stratégies économie bleue au sein du programme WASOP sont la direction et la coordination de la Facilité Bleue, qui assureront la supervision de l'expert référent. L'expert référent pourra également être amené à collaborer avec les autres experts référents chargés de domaines thématiques complémentaires, ainsi que les experts nationaux stratégie économie bleue/et autres du pool d'experts de la facilité.

L'expert aura un rôle d'observateur auprès du comité de sélection des requêtes d'assistance technique.

C. ACTIVITES

Les activités de l'expert référent peuvent comprendre les activités suivantes (liste indicative) :

Au stade de la réception et de l'analyse des requêtes d'assistance technique

- Appui technique au secrétariat exécutif de la facilité bleue et à sa coordination en vue de formuler des avis sur les expressions d'intérêt et requêtes reçues (demandes d'AT exprimées).

Préparation de la mise en œuvre des programmes d'assistance technique

- Contribution à l'élaboration des termes de référence de l'expertise à mobiliser (en coordination avec la FB et le demandeur de l'AT, ainsi qu'avec d'éventuels partenaires). La préparation de ces éléments devra être effectuée en étroite coordination avec le porteur de la requête considérée.
- Participer à l'élaboration du budget de la mission et du chronogramme indicatif correspondant.
- Faciliter l'identification/mobilisation des expertises à mobiliser :
 - Partage de profils d'experts / cabinets pertinents.

- Analyse des candidatures/offres reçues.
- Révision, commentaire des méthodologies proposées etc.

Une fois la mission d'assistance technique lancée

- Proposer un cadrage technique tenant compte des besoins/contraintes des parties prenantes
- Assurer un pilotage et supervision technique de la mission.
- S'assurer du bon déploiement technique et relever tout écart au secrétariat de la facilité.
- Assurer un contrôle qualité des livrables (voir en annexe 1 une typologie indicative des livrables relatifs à une stratégie économie bleue).
- Participer au déploiement de la mission le cas échéant.
- Participer au dialogue technique avec les autorités nationales bénéficiaires lors des phases clés des interventions (cadrage, suivi, co-construction, validation etc.).
- Rédiger une note technique de capitalisation sur le déroulement de la mission effectuée. La production du draft de cette note de capitalisation devra être incluse dans les TDR de l'expert contractué.
- Produire un bref résumé - retour d'expérience de la mission destiné au comité de la Facilité Bleue.
- Produire les éléments requis en vue de l'alimentation du dispositif de suivi-évaluation WASOP et en vue de son actualisation. Ces éléments seront définis par le responsable suivi-évaluation au sein de WASOP SBE.

Tâches de fond

- L'expert référent devra maintenir et actualiser une liste d'experts qualifiés en matière de stratégies économie bleue mobilisables en fonction des requêtes reçues et sélectionnées.
- L'expert référent sera amené à maintenir une veille portant sur les évolutions des approches et instruments relatifs à l'économie bleue en Afrique de l'Ouest.
- Il produira des notes d'information sur les approches innovantes développées en Afrique de l'Ouest en matière d'économie bleue.
- Il contribuera à favoriser les synergies techniques entre les différents outils du pilier 2 de WASOP (Facilité Bleue, [Appels à Projets](#), Réseau des Praticiens) et avec les deux autres piliers de WASOP (pilier 1 et pilier 3).
- Il appuiera la coordination de la Facilité Bleue au travers de la production de notes de cadrage technique en vue des événements auxquels WASOP sera amené à participer.
- Il pourra être amené à formuler des recommandations d'amélioration du dispositif de structuration de la demande de la Facilité Bleue (formulation et instruction des requêtes, relations avec les porteurs de requêtes, fluidité et performances du processus de sélection). Ces suggestions seront communiquées au coordonnateur de la Facilité Bleue.

D. PRODUITS / LIVRABLES ATTENDUS

L'expert référent pourra être amené à produire ce type de livrables (liste non exhaustive) dans le domaine « Stratégies économie bleue durable » :

- Avis formulés sur les expressions d'intérêt et requêtes d'AT reçues par la Facilité Bleue ;
- Termes de références /feuille de route co-construite d'intervention de la facilité bleue relative au soutien et à l'élaboration/diagnostic/mise en œuvre/financement de stratégie d'économie bleue durable ;
- Termes de référence d'expertises à mobiliser (experts/cabinet) ;
- Grilles d'analyse d'offres ;
- Notes de cadrage technique d'intervention ;
- Notes de contrôle qualité des livrables (incluant livrables commentés ou révisés) ;

- Notes de capitalisation technique - retour d'expérience sur chaque assistance technique effectuée ;
- Données destinées au dispositif de suivi-évaluation WASOP SBE ;
- Notes de plaidoyer économie bleue préalables aux événements nationaux/ régionaux/ internationaux auxquels WASOP SBE participe.

III. Profils recherchés et informations pratiques

A. PROFIL RECHERCHE

1. Qualifications et compétences clés

L'Expert référent en stratégies économie bleue durable en Afrique de l'Ouest doit allier expertise technique, vision stratégique, compétences managériales et sensibilité interculturelle. Son rôle est à la fois technique (pilotage et supervision d'assistance technique) et stratégique (plaidoyer en faveur des bonnes pratiques d'économie bleue durable), avec une forte dimension multi-acteurs et multiculturelle.

Il devra disposer d'une expérience avérée des approches transversales et intersectorielles, ainsi que de la constitution, gestion et animation de comités transversaux multi acteurs. Les compétences suivantes sont considérées comme importantes :

- Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur, doctorat dans une discipline pertinente (environnement, économie, politiques publiques, développement durable, etc.).
- Très bonne compréhension des **enjeux de l'économie bleue durable, notamment en Afrique de l'Ouest**.
- Capacité à concevoir, déployer et piloter des **outils méthodologiques** et des **cadres de référence** applicables dans des contextes nationaux et régionaux variés.
- Aptitude à animer des échanges techniques avec des catégories d'acteurs diversifiées (administrations, bailleurs, institutions financières régionales, secteur privé, société civile) et à établir des dynamiques de co-construction de solutions opérationnelles.
- Bonne connaissance des mesures de sauvegardes environnementales et sociales (incluant genre).
- Bonne connaissance des modalités et spécificités de la gouvernance intersectorielle
- Large réseau technique et professionnel
- Capacité démontrée à **superviser des prestataires techniques**, notamment les experts mobilisés dans les pays.
- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction pour produire notes techniques, orientations méthodologiques et recommandations stratégiques.
- Excellente maîtrise du **français et de l'anglais**, à l'oral comme à l'écrit ; la maîtrise du **portugais** constitue un atout.

2. Expérience professionnelle

- Minimum **15 ans d'expérience professionnelle** dans le domaine de l'économie bleue durable et inclusive ;
- Expérience avérée dans :
 - L'élaboration de **stratégies EBDI régionales ou nationales incluant les arrangements institutionnels multi-sectoriels** ;
 - La conception et la structuration **des instruments de mise en œuvre, d'accompagnement (plans d'action, plans d'investissement, stratégie de financement, comptes satellites et observatoires)** ;
 - **Le diagnostic de mise en œuvre de stratégie** ;
- **Expérience approfondie des contextes côtiers Ouest Africains** ;
- Expérience confirmée dans des **fonctions régionales ou multi-pays**, idéalement en Afrique de l'Ouest, avec une bonne compréhension des enjeux institutionnels et opérationnels ;
- Pratique confirmée de **supervision d'experts ou de cabinets de conseil**, incluant contrôle qualité et consolidation de livrables ;
- Connaissance des instruments de **l'Union européenne / Global Gateway** est un atout.

B. INFORMATIONS PRATIQUES

1. Modalité contractuelle

La mission s'étendra sur une durée maximale de trois (03) ans. Le démarrage de la mission est prévu dès le mois de mars 2026. La mission sera réalisée à distance et pourra faire l'objet de missions dans les pays bénéficiaires du programme ou autres pays dans lesquels WASOP réalisera des activités/prendra part à des forums internationaux. Les missions seront préparées selon les besoins du projet et disponibilité du/de l'expert/e. et feront l'objet de termes de référence.

Le Contrat de Prestation de Services (CPS) pour un.e expert.e individuel.le prendra la forme d'un Accord Cadre mono attributaire, à marchés subséquents qui cadreront et préciseront l'intervention de l'expert.e référent selon les requêtes d'AT reçues par la FB. Les marchés subséquents seront à prix unitaires sur la base d'honoraires journaliers.

Mobilisation : entre 20 et 30% par an sur 3 ans.

Selon les candidatures reçues et les besoins, Expertise France pourra retenir 1 à 3 experts pour la mission.

2. Dépôt de candidature

Pour postuler, veuillez envoyer les documents suivants **avant le 18 mars 2026 à 09h00 UTC**.

- Un **curriculum vitae** justifiant de la pertinence du profil au poste incluant :
 - Vos domaines de spécialités dans le cas où vous souhaiteriez vous positionner sur une partie des activités / thématiques
 - Les pays de la région avec une expérience/connaissance/réseau avéré

- Une **offre technique** maximum 5 pages incluant
 1. **Analyse stratégique des enjeux de l'économie bleue durable en Afrique de l'Ouest**
Quelles opportunités à saisir et quels écueils à éviter ? Principaux défis structurels freinant la mise en œuvre effective de stratégies d'économie bleue durable dans la région ? Quels leviers concrets pour renforcer l'opérationnalisation des stratégies à court et moyen terme ?
 2. **Arrangements institutionnels et gouvernance multisectorielle**
Principaux défis liés à la coordination intersectorielle dans les pays côtiers ouest-africains ? Quels modèles d'arrangements institutionnels (nationaux ou régionaux) vous semblent les plus pertinents et pourquoi ?
 3. **Approches, outils, instruments, adaptés à l'Afrique de l'Ouest**
Quelles approches, partenariats, outils, instruments déjà éprouvés (en Afrique de l'Ouest, au niveau panafricain ou international) pourraient utilement être mobilisés ? Quels facteurs clés de succès ?
 4. **Approche et facteurs de succès envisagés pour la mission**
Quelle méthodologie proposez-vous pour garantir la qualité et efficacité des assistances techniques ? Comment assurer l'appropriation des travaux par les parties prenantes et leur traduction en actions concrètes ?
- Une **offre financière** incluant votre **taux journalier** ;
- Trois références professionnelles pertinentes, y compris les adresses électroniques et les numéros de téléphone
- Tout document ou rapport technique produit jugé pertinent ;
- Objet de la candidature : « **Expert référent international stratégies économie bleue durable WASOP – Facilité Bleue** »
- Les candidatures reçues seront examinées dès leur réception, et Expertise France pourra contacter les candidats avant la date limite.

ANNEXE 1 : LISTE INDICATIVE DES LIVRABLES RELATIFS A UNE STRATEGIE ECONOMIE BLEUE DURABLE

PHASE DE DIAGNOSTIC ET ANALYSE PRELIMINAIRE

- Livrable 1 : Rapport de Cadrage (Inception Report)
- Livrable 2 : Cartographie des parties prenantes (gouvernements, secteur privé, ONG, communautés, bailleurs) et stratégie d'engagement.
- Livrable 3 : Étude Diagnostique : état des lieux des secteurs de l'économie bleue (analyse sectorielle, institutionnelle, socio-économique, environnementale)
- Livrable 4 : Analyse SWOT et Matrice des Enjeux : forces, faiblesses, opportunités et menaces (par secteur et transversal).
- Livrable 5 : Vision et Cadre Stratégique (Vision, Objectifs, Axes, indicateurs)

PHASE DE PLANIFICATION STRATEGIQUE *(Définir la vision, les objectifs et le plan d'action)*

- Livrable 6 : Stratégie Nationale Economie Bleue Durable et Inclusive
- Livrable 7 : Plan d'Action National (PAN) - Traduire la stratégie en actions concrètes.
- Livrable 8 : Cadre de Suivi-Évaluation (S&E)

STRATEGIE DE FINANCEMENT / PLAN D'INVESTISSEMENT *(Définir la vision, les objectifs et le plan d'action)*

- Livrable 9 : Stratégie de Financement : Plan d'investissement (Besoins, sources, mobilisation)